ECOLE DE CONDUITE DOS SANTOS & FILS

108, Avenue de la République – 46130 BIARS SUR CERE
7, Avenue du Docteur Roux – 46400 SAINT CÉRÉ
Tel : 05 65 10 97 55
Email : autoecoledossantos@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION AU PERMIS BE

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule avec remorque entrant dans la catégorie concernée,
- Être titulaire de l'Épreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis (sauf permis deux-roues) depuis moins de 5 ans,
- Avoir au moins 18 ans,
- Être titulaire du permis B, en cours de validité,
- Savoir lire et écrire la langue Française,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- La catégorie BE est délivrée sans visite médicale, sauf dans le cas où celle-ci est rendue obligatoire par l'arrêté pris en application de l'article R226-1 du code de la route.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,

PROGRAMME / CONTENU DE LA FORMATION

- Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul,
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité,
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence, détenteur du permis de la catégorie concernée et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

• Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage,
• Salle de cours équipée de moyens multimédias,
• Véhicule adapté à l'enseignement,
• Aire d'évolution spécialement aménagée,
• Équipement de protection individuelle, gilet de haute visibilité,
• Supports pédagogiques remis aux stagiaires.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

• Évaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences,
• Évaluation finale : épreuve pratique par un Inspecteur du Permis de conduite et de la sécurité routière à l'issue de la formation. L'épreuve pratique dure 60 minutes et comprend :
- L'épreuve Hors-Circulation (HC).
- Épreuve en circulation (CIR).
• Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

HORAIRES

• Consultez notre site internet pour trouver les horaires de l'agence la plus proche de chez vous.

DURÉE DE LA FORMATION

• La durée de la formation est adaptée en fonction de l'évaluation initiale effectuée à l'entrée en formation.

COÛT DE LA FORMATION

• Sur devis.

CATÉGORIE DE VÉHICULES ACCESSIBLES

• Le permis BE permet de conduire un véhicule qui présente les 5 caractéristiques suivantes :
- Affecté au transport de personnes ou de marchandises
- PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes
- 9 places assises maximum (conducteur compris)
- PTAC de la remorque supérieur à 750 kg sans dépasser 3 500 kg (ou semi-remorque)
- Somme des PTAC (voiture +remorque) supérieure à 4 250 kg.